BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV VITICULTURE – N°14 DU 26 JUIN 2025

rédigé par Célia Bregeon - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

ACTUALITÉS

Phénologie
Grain de pois.

Grêle
Sur certains secteurs du 44.

Mildiou
Risque faible majoritairement. Vigilance sur parcelles avec symptômes et ayant subi des orages.

Oïdium
1ers symptômes sur grappes. Risque faible sauf sur parcelles avec symptômes.

Black rot
Peu d'évolution des symptômes. Risque faible.

Cicadelles vertes
Développement des larves de la G1 toujours en cours.

Cicadelles de la flavescence dorée
Dates de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire.

Tordeuses
Généralisation des vols de cochylis sur la région.

À surveiller
Ambroisie à feuilles d'armoise.

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

Curseurs de risque

Mildiou :

Parcelle avec symptômes ayant subi les orages :

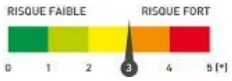

Autres parcelles :

Oïdium :

Parcelle avec symptômes et/ou cépages sensibles :

Autres parcelles :

Black rot :

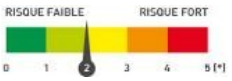

CV :

CFD :

Tordeuses :

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Phénologie

• Grain de pois

La majorité des parcelles ont atteint le stade grain de pois (BBCH 75). La nouaison est terminée pour l'ensemble des vignes observées. Les plus précoces se situent au stade début fermeture de la grappe (BBCH 77).

Un peu de coulure a été constatée sur certains cépages, notamment sur du cabernet franc dans le 49.

Grappe de Chardonnay au stade grain de pois (BBCH 75) — photo : C. Bregeon CAPDL

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/etre-agriculteur-lessentiel-a-savoir/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bulletin-de-sante-du-vegetal

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Phénologie

Région	Cépage	Grain de plomb (BBCH 73)	Grain de pois (BBCH 75)	Début fermeture de grappe (BBCH 77)
Aubance	Cabernet Franc	■	■	
	Cabernet Sauvignon	■	■	
	Gamay		■	
	Grolleau		■	
Coteaux d'Ancenis	Gamay			■
	Melon B		■	
	Pinot gris			■
Layon	Cabernet Franc	□	■	
	Chardonnay		■	□
	Chenin	■	□	
	Grolleau N		■	
Loire	Cabernet Franc		■	
	Sauvignon		■	
Pays de Retz	Chardonnay		■	■
	Gamay		■	
	Grolleau gris		■	
	Melon B		■	
Sarthe	Chenin	□	■	
	Gamay		■	
	Pineau d'Aunis	■	■	
Saumurois	Cabernet Franc	□	■	
	Chardonnay		■	□
	Chenin	□	■	
Sèvre et Maine	Chardonnay		■	
	Folle Blanche		■	
	Melon B.		■	□

■ Stade majoritairement observé □ Autres stades observés

Grêle

Des orages de grêles se sont produit hier vers 18h sur certains secteurs du vignoble Nantais. Des cumuls de pluies entre 30 et 40 mm ont été observés sur les secteurs les plus impactés. Des dégâts sur grappes sont remontés, plus ou moins importants selon les endroits.

Impact de grêle sur grappe — photo : M. Jehanno CAPDL

Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)

jeu. 26 juin 2025	21°C	18°C 24°C	0.5mm
ven. 27 juin 2025	22°C	17°C 26°C	0mm
sam. 28 juin 2025	23°C	16°C 30°C	0mm
dim. 29 juin 2025	27°C	18°C 35°C	0mm
lun. 30 juin 2025	26°C	16°C 35°C	0mm
mar. 1 juil. 2025	23°C	13°C 33°C	0mm
mer. 2 juil. 2025	24°C	15°C 32°C	0mm
jeu. 3 juil. 2025	27°C	19°C 37°C	0mm
ven. 4 juil. 2025	25°C	14°C 34°C	0mm

Terranjou (49)

jeu. 26 juin 2025	21°C	18°C 25°C	0.3mm
ven. 27 juin 2025	23°C	17°C 29°C	0mm
sam. 28 juin 2025	24°C	16°C 31°C	0mm
dim. 29 juin 2025	28°C	19°C 35°C	0mm
lun. 30 juin 2025	28°C	16°C 37°C	0mm
mar. 1 juil. 2025	23°C	14°C 33°C	0mm
mer. 2 juil. 2025	24°C	15°C 33°C	0mm
jeu. 3 juil. 2025	28°C	19°C 37°C	0mm
ven. 4 juil. 2025	25°C	14°C 35°C	0mm

Chahaignes (72)

jeu. 26 juin 2025	21°C	18°C 25°C	0.9mm
ven. 27 juin 2025	23°C	17°C 29°C	0mm
sam. 28 juin 2025	24°C	16°C 32°C	0mm
dim. 29 juin 2025	28°C	19°C 35°C	0mm
lun. 30 juin 2025	28°C	16°C 38°C	0mm
mar. 1 juil. 2025	24°C	14°C 32°C	0mm
mer. 2 juil. 2025	25°C	15°C 34°C	0mm
jeu. 3 juil. 2025	27°C	20°C 36°C	0mm
ven. 4 juil. 2025	26°C	15°C 35°C	0mm

Pétosse (85)

jeu. 26 juin 2025	21°C	19°C 25°C	0.6mm
ven. 27 juin 2025	22°C	16°C 28°C	0mm
sam. 28 juin 2025	25°C	16°C 32°C	0mm
dim. 29 juin 2025	29°C	22°C 35°C	0mm
lun. 30 juin 2025	30°C	23°C 38°C	0mm
mar. 1 juil. 2025	24°C	16°C 34°C	0mm
mer. 2 juil. 2025	23°C	16°C 32°C	0mm
jeu. 3 juil. 2025	25°C	17°C 33°C	0mm
ven. 4 juil. 2025	23°C	16°C 32°C	3mm

Données et tableaux issus de Weather Measures

Les températures sont redescendues ce jour, mais elles devraient remonter à partir de dimanche avec maximales dépassant les 30°C toute la semaine prochaine. Pas de prévision de pluie, sauf en Vendée dans 8 jours.

Remarque

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phyto-sanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2025 via ce lien.

MILDIOU

Parcelle avec symptômes ayant subi les orages

Autres parcelles

Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

- En **H2** (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : les températures devraient repartir à la hausse ce week-end jusqu'au milieu de la semaine prochaine (avec des maximales autour de 35 °C). Un épisode pluvieux est attendu milieu de semaine prochaine de faible intensité (moins de 2 mm)

- En **H3** (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : même tendance qu'en H2 mais avec un épisode pluvieux plus important, plusieurs jours de pluies successifs avec des cumuls importants (> 15 mm), il pourrait s'agir d'un épisode orageux.

Modélisation

Le modèle n'a pas enregistré de nouvelle contamination. Il n'en simule pas non plus ni en H2, ni en H3.

Observation

Désormais, 57 % des parcelles présentent des symptômes de mildiou sur feuille, aussi bien des témoins non traités (TNT) que des parcelles traitées (autant en bio qu'en conventionnel).

Pour les parcelles traitées atteintes, en moyenne 9 % des ceps sont touchés. Du mildiou sur grappe est visible sur 7 % des parcelles avec en moyenne 4 % de grappes touchées.

Pour les TNT touchés, en moyenne 29 % des ceps présentent des symptômes. On retrouve du mildiou sur grappe sur 14 % des TNT avec en moyenne 6 % des grappes touchées.

Des nouveaux symptômes sont visibles cette semaine, à la fois issus de phénomènes de repiquage et de nouvelles contaminations probablement issues des orages du 13 juin. Globalement, les attaques sont plutôt bien maîtrisées, surtout sur grappe. Quelques parcelles dans le 44 présentent un peu plus de symptômes.

Risque

D'après le modèle le risque est faible sur l'ensemble de la région. La vigne atteint un stade phénologique de moins forte sensibilité au mildiou. Les conditions météos à venir sont plutôt défavorables au développement du champignon. Sur la majorité de la région il n'y a pas de risque de développement de la maladie.

Vigilance cependant, pour les secteurs du 44 présentant déjà des symptômes et impactés par les orages de grêle d'hier, les conditions sont davantage propices au mildiou, avec un climat plus humide notamment

MILDIOU - Risque :
simulée par le modèle au 25/06/2025

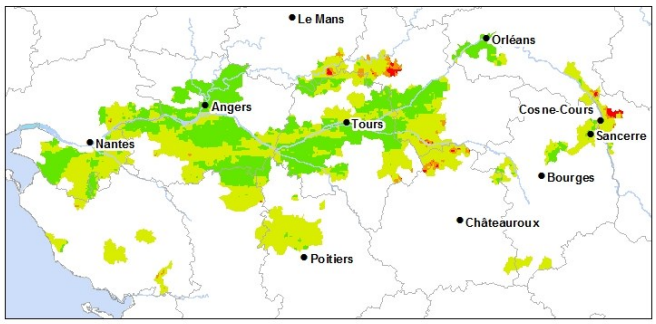

fait le 26/06/2025

Risque très faible
Risque faible
Risque fort
Risque très fort

Rot gris sur grappe - photo : F. Banctel CAPDL

Méthodes alternatives

Les premières taches sur feuilles sont consécutives à des infestations primaires via un effet « splashing » de la pluie du sol vers la végétation entraînant les zoospores de mildiou. Les **travaux d'épamprage sont donc essentiels** pour éliminer la végétation basse, ce sont des échelles à mildiou ! L'enherbement des rangs permet de minimiser l'effet « éclaboussures » favorable à ces premières contaminations.

OÏDIUM

Parcelle avec symptômes et/ou cépages sensibles

Autres parcelles

Situation du vignoble

Cette semaine des symptômes d'oïdium ont été observés sur 7 % des parcelles du réseau, avec en moyenne 5 % des ceps atteints pour les parcelles traitées et 20 % pour les témoins non traités (TNT). Des symptômes sur grappes ont été observés sur 2 TNT et 1 parcelle traitée. Les symptômes sont retrouvés sur 3 cépages : Chardonnay, Chenin et Cabernet franc. Et sur 4 secteurs : Sèvre-et-Maine, le Layon, le Saumurois et la Sarthe.

Modélisation

Le modèle simule des nouvelles contaminations primaires dès lors qu'il y a de la pluie.

Risque

Sur les parcelles présentant déjà des symptômes, l'épidémie risque de poursuivre son développement. De plus, les conditions météos avec de la chaleur, de l'humidité et un temps couvert sont favorables à l'oïdium. Vigilance sur les cépages sensibles et les parcelles avec symptômes.

Grappe de Chardonnay avec de l'oïdium sur un grain - photo : C. Bregeon CAPDL

BLACK-ROT

Situation

Sur les parcelles traitées, le black rot semble régresser, seulement 14 % des parcelles sont atteintes avec en moyenne 1 % des ceps touchés et aucun symptôme sur grappe. En revanche sur les TNT, les symptômes persistent, quasiment la moitié sont touchés avec en moyenne 12 % des ceps atteints et une parcelle présentent des symptômes sur 2 % des grappes.

Modélisation

Le modèle simule des contaminations à chaque nouvelle pluie.

Risque

Le Black rot a un impact sur le rendement et la qualité du vin lorsqu'il se développe sur les grappes. L'état sanitaire du vignoble est plutôt sain et la sensibilité de la vigne diminue avec l'avancement des stades. En l'absence de pluie significative il n'y a pas de risque de contamination.

Jeunes tache de black rot sur feuille (pas encore de pycnide) - photo M. Jehanno CAPDL

Méthodes alternatives

Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.

CICADELLES

• Cicadelles vertes ou cicadelles des grillures B

RISQUE FAIBLE — RISQUE FORT
0 1 2 3 4 5 (*)

Observations

La fréquence d'observation des larves de cicadelles vertes évolue peu, On observe en moyenne 11 larve sur 100 feuilles sur un peu plus de la moitié des parcelles du réseau. De plus en plus de larves sont désormais au stade L5.

Seuil indicatif de risque

Le seuil communément utilisé dans le vignoble se situe autour de 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne. Le risque lié aux cicadelles vertes est principalement lié aux grillures qui, lorsqu'elles sont très intenses, peuvent réduire l'activité photosynthétique de la plante.

Risque

La première génération de cicadelles est généralement sans effet sur le rendement. Les populations sont pour le moment faibles.

Larve de cicadelle verte au stade L5— photo : M. Jehanno CAPDL

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

• Cicadelles vectrices de la flavescence dorée

RISQUE FAIBLE — RISQUE FORT
0 1 2 3 4 5 (*)

Observations

Pas d'évolution des observations cette semaine. Des larves de cicadelles de la flavescence dorée sont observées sur 50 % des parcelles, toujours sur les mêmes secteurs du 49 (Layon, Aubance, Saumurois). Sur ces parcelles on dénombre en moyenne 13 cicadelles sur 100 feuilles. Le stade larvaire est majoritairement L5.

Date de traitement à respecter dans le cadre de la lute obligatoire ;

Le message réglementaire sur la lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, précisant les dates de traitement obligatoire est à retrouver sur le site de la DRAAF Pays de la Loire en cliquant ici.

La lutte est obligatoire uniquement dans les situations ci-dessous :

- dans les pépinières et les vignes-mères de porte-greffes ou de greffons.

- dans les zones délimitées définies à l'article 1 de l'arrêté préfectoral N°2025/DRAAF/34 du 20 février 2025, établies suite à la détection du phytoplasme de la flavescence dorée sur les communes de Bellevigne-les-Châteaux, Montsoreau et Saumur (49).

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

TORDEUSES

Situation au vignoble

Des glomérules sont toujours observés sur 24 % des parcelles avec en moyenne 13 glomérules sur 100 grappes. Peu de larves sont observées et uniquement des Eudémis.

Les vols de cochylis se généralisent cette semaine. On en retrouve dans le 44 surtout sur le Pays-de-Retz et un peu sur le Sèvre-et-Maine. Dans le 49, toujours dans le Saumurois et également dans le Layon. Aucun piégeage en Sarthe.

Très peu d'Eudémis sont piégées. La 2ème génération est plus tardive.

Des pontes de Cochylis pourraient commencer à être observées dans les secteurs précoces la semaine prochaine, soyez vigilant.

Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est basé sur un nombre de glomérules/100 grappes. Il est acté autour de 50 % dans notre région. Ce seuil est à moduler en fonction de la charge en grappes (rendement potentiel faible ou fort), les phénomènes de compensation étant fréquents sur de nombreux cépages ligériens. La 1ère génération se termine.

Le risque au cours de la deuxième génération est principalement lié aux perforations et aux entrées de maladie qu'elles provoquent.

Attention aux échelles qui sont différentes entre le graphique pour la Loire-Atlantique et ceux pour le Maine et Loire

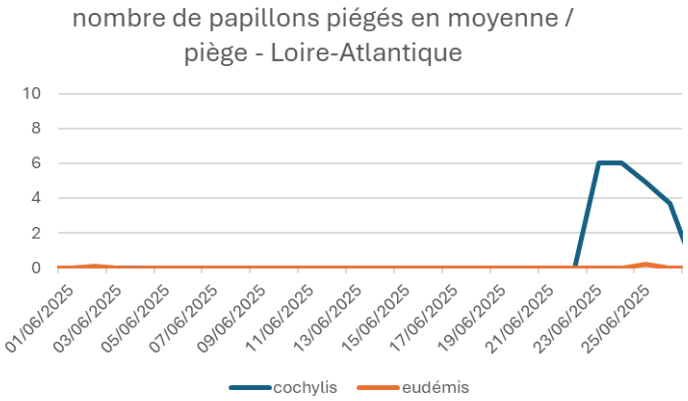

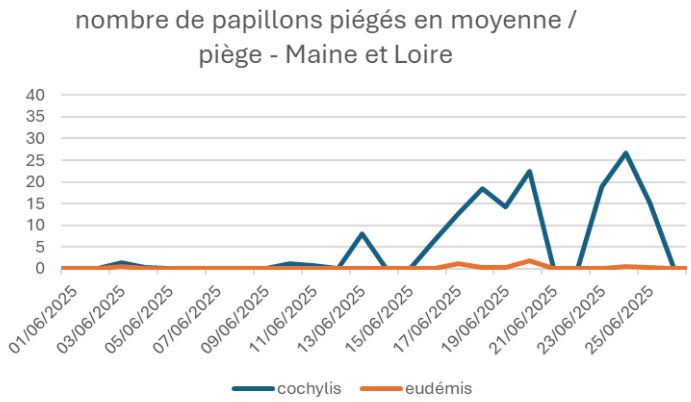

Ci-dessous, graphiques pour deux secteurs du Maine et Loire : le Layon et le Saumurois.

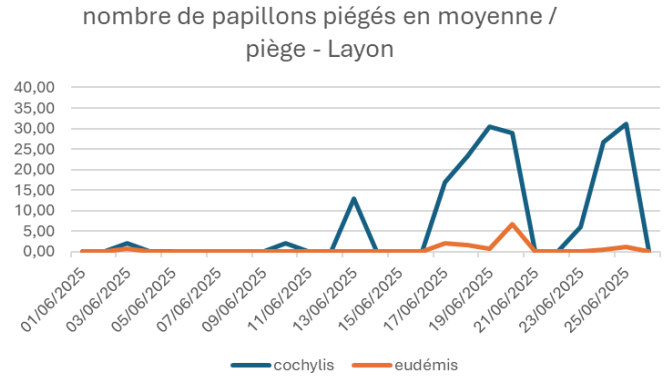

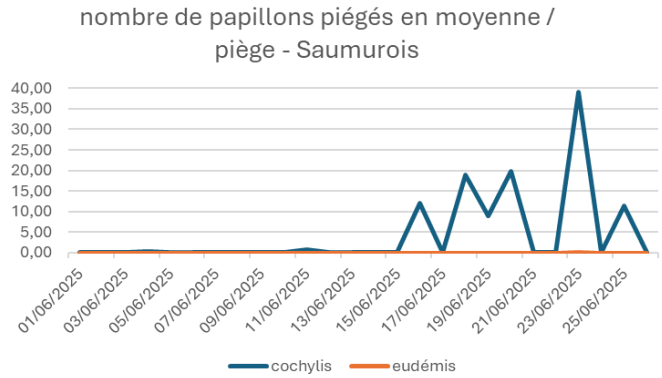

À SURVEILLER

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante originaire d'Amérique du Nord. Présente dans les Pays-de-la-Loire, son pollen provoque des réactions allergiques importantes et son développement peut nuire aux cultures. Heureusement de nombreuses techniques préventives permettent de gérer les foyers rapidement. Pour en savoir plus sur cette plante, cliquez sur l'image ci-contre.

Source : fiche technique — Polleniz

BIODIVERSITÉ

Cette semaine, sur 61 % des parcelles des auxiliaires ont été observés parmi les larves de coccinelles, les chrysopes et les syrphes.

Larve de Chrysope — Photo : C. Boucton CAPDL

Coccinelle — Photo : J.G. Breque Caves Robert et Marcel

• Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consultez les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Célia Bregeon – CAPDL - celia.bregeon@pl.chambagri.fr
Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire
Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire - Syndicat Saumur Champigny

Observateurs : ATV 49 - Cecoval - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - SCPA - Syndicat Saumur Champigny - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.